



Ibos, le mardi 5 octobre 2021

LUNDI 11 OCTOBRE 2021, à 14 H 30 en Salle de Réunion.

L'ordre du jour de cette réunion sera le suivant :

A. Commission CSSCT

- Compte rendu de dernière réunion CSSCT
- Visite du secteur Epicerie et Electroménager
- Bilan des accidents de travail.

B. C.S.E.

- 1. Adoption du procès-verbal de la précédente réunion.**
- 2. Chiffres d'affaires du mois de Septembre 2021 et cumul.**
- 3. Plan de formations 2021**
- 4. Point secrétaire** (cartes cadeaux, augmentation du tickets PARVIS et AQUENSIS)
- 5. Questions**

➤ F.O.

- Dans la note que vous nous aviez transmis le 11 juin 2021 concernant la dénonciation/modifications des primes... il est cité :
« Les mesures ci-dessous envisagées par la direction s'inscrivent dans le cadre les principes fixés par l'enseigne LECLERC.»
A ce titre, nous vous demandons de nous transmettre le paragraphe de la Charte LECLERC qui évoque la redistribution des bénéfices aux personnels, signée par l'Adhérent (Mr SAINT-LAURENT) qui justifie ces mesures.
- Pouvez-vous nous transmettre la réponse au rescrit reçu par l'URSSAF ?